

SILVIU DRAGOMIR
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE CLUJ-SIBIU
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

VINGT-CINQ ANS APRÈS LA RÉUNION
DE LA TRANSYLVANIE À LA ROUMANIE

(Extrait de la Revue de Transylvanie (Tomes VII—IX))

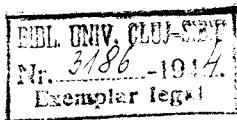
M. O., IMPRIMERIE NATIONALE
BUCAREST
1944

VINGT-CINQ ANS APRÈS LA RÉUNION DE LA TRANSYLVANIE À LA ROUMANIE

Le 1 décembre s'est écoulé un quart de siècle depuis le jour où les Roumains de Transylvanie ont décidé à l'assemblée d'Alba-Iulia leur réunion au royaume de Roumanie. Le dramatique déroulement des événements que nous traversons revêt d'une signification particulière l'anniversaire de l'unité nationale réalisée ce jour-là en vertu d'une décision historique. Il nous semble utile d'en esquisser une brève rétrospective, car l'évocation de ces journées, dont un quart de siècle à peine nous sépare, fait surgir une série de problèmes qui furent discutés à l'époque et reçurent une solution équitable; par ailleurs, le déroulement des faits qui ont conduit à la proclamation de l'union nationale peut fournir à la cause de la Transylvanie des arguments d'une valeur permanente.

I

Pendant des siècles, la Transylvanie a languï dans une configuration politique étrangère à ses destinées naturelles. Soumise à la couronne de Hongrie à une date qui ne peut être fixée avec précision, elle ne s'est jamais pleinement encadrée dans l'empire magyar. Au cours des siècles, son caractère ethnique a toujours été nettement roumain, bien que la domination étrangère se soit efforcée d'implanter des racines dans son sol non seulement par la pression politique mais encore grâce à des établissements, à des colons et à des institutions féodales qui excluaient les Roumains de la vie politique. Sous la suzeraineté ottomane, les princes hongrois de Transylvanie ont poursuivi cette œuvre de spoliation du peuple roumain. Pendant toute cette sombre période, de lourdes servitudes ont été imposées à notre paysan et les persécutions religieuses dont il a été victime ont révélé pour la première fois les souffrances que les Roumains ont



supportées avec une admirable résignation ou avec une révolte mal contenue. L'avènement des Habsbourgs et la création d'une « Grande Principauté » de Transylvanie vassale de l'Autriche, loin de mettre un terme à l'oppression politique et religieuse, l'a renforcée par une implacable fiscalité et par l'étroite surveillance des aspirations culturelles ou spirituelles. Et cependant, à l'aube du XVIII-e siècle, la Transylvanie est déjà pénétrée du sentiment national roumain qui s'est réveillé de sa torpeur.

Depuis deux siècles et demi en effet, il existe chez les Roumains de Transylvanie un mouvement de caractère nationaliste. Formée sous l'influence de la culture occidentale, l'éclatante pléiade des écrivains transylvains formule un programme de solidarité nationale et bientôt ses objectifs politiques se précisent, ses aspirations s'élargissent et l'homogénéité du territoire roumain revendique ses droits naturels. Depuis l'union forcée de la Transylvanie à la Hongrie qui marque en 1867 l'avènement du dualisme dans la monarchie austro-hongroise, la pression grandissante du joug étranger provoque une réaction que rien ne peut désormais endiguer. Un parti national des Roumains de Transylvanie se constitue légalement en 1881 et son comité directeur organise la résistance dont le but, l'émancipation des Roumains Transylvains, n'a jamais varié, quelles que soient les formes qu'elle ait empruntées, depuis la passivité apparente, jusqu'à l'audacieuse affirmation des revendications nationales.

La Transylvanie devient de la sorte un des points névralgiques de la monarchie danubienne et la situation des Roumains dans le royaume de Hongrie constitue dès lors un problème européen. Ce caractère, il le doit surtout au fait que le jeune royaume de Roumanie est situé au voisinage immédiat du territoire transylvain dont il entoure les frontières et dont il prépare le retour au sein de l'unité politique de la race. Les progrès accomplis par la Roumanie libre sont autant d'étapes parcourues vers l'unité de la nation et chacun des triomphes de la culture nationale va stimuler les forces du peuple tout entier. Pleinement conscient du rôle qu'il est appelé à jouer dans le maintien de l'équilibre entre les grandes puissances européennes, l'Etat roumain, loin d'organiser un irrédentisme ou de troubler la paix par des interventions inopportunes, s'efforce de consolider sa situation intérieure et extérieure afin d'être prêt à faire face à la crise que l'on pouvait déjà clairement entrevoir. Son alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie a été déterminée par la conjoncture de la politique européenne à cette époque. Elle

n'a jamais signifié une renonciation à l'unité intégrale que l'opinion généreuse de l'Occident lui faisait entrevoir dans un proche avenir. C'était la plus sage politique que pût adopter un petit Etat intercalé entre deux grandes puissances impérialistes. Mais ce qui donnait à la question roumaine de Transylvanie son caractère troublant, c'était la nervosité et l'intolérance des hommes politiques hongrois qui s'efforçaient, en vain, par des mesures de la onzième heure, de détourner le cours naturel de l'évolution historique. Depuis 1867, la politique de magyarisation à outrance avait réalisé d'appréciables progrès, grâce à l'administration et à l'école. L'élément roumain des villes et des grands centres industriels nouvellement créés avait été victime d'une persécution systématiquement organisée qui se manifestait par le boycottage des entreprises roumaines, par des mesures hostiles aux banques, aux coopératives, par des colonisations destinées à entamer le bloc roumain et par une politique agraire qui acculait le paysan à la misère et le contraignait à émigrer en masse de certaines régions. Les Hongrois ont donc obtenu des succès dans certains domaines, mais, à mesure que leur but apparaissait plus clairement, s'affirmait la résistance des Roumains qui ont défendu avec l'énergie du désespoir chaque coin de leur sol, chaque position sociale et économique et en général tout ce qui faisait partie de leur patrimoine national. C'est à ce moment que l'attention du monde civilisé se tourna vers la Transylvanie. Un mémoire présenté en 1892 à l'empereur, à Vienne, eut un large retentissement mais n'arrêta pas les persécutions dont les Roumains étaient victimes. Au lieu d'écouter les justes doléances de ses sujets, le gouvernement hongrois préféra déclencher un procès politique et il continua comme par le passé à réfréner toute velléité d'indépendance, toute action nationale, toute tentative pour organiser le peuple roumain de Transylvanie. Cette politique de magyarisation s'est poursuivie sous les auspices de la monarchie dualiste, jusqu'à la veille de la dernière guerre. Les principales cibles de ses attaques incessantes étaient la langue, l'école, l'Église, la propriété privée, la liberté de pensée, la presse, le droit d'association, en un mot, tout ce qui peut constituer le patrimoine inaliénable d'une nation attachée à ses traditions et à sa dignité.

Peu de temps avant la première guerre mondiale, certains hommes d'Etat de la monarchie semblent avoir compris que cette politique était vouée à un échec certain. Ils entreprirent, au cours de pourparlers directs, de se concilier les Roumains et ils confièrent à un

représentant diplomatique d'une exceptionnelle habileté le soin de détourner le Royaume de Roumanie de son devoir élémentaire. Mais ces mesures prises par un régime aux abois n'apparaissaient plus à personne comme un effort sérieux en vue de résoudre le différend. Lorsque, le 18 février 1914, le Comité National Roumain mit fin aux pourparlers, il reconnaissait l'existence d'un conflit entre les Roumains et l'Etat hongrois. Il soulignait l'importance culturelle et numérique de l'élément roumain de Transylvanie et voyait dans les résultats de l'évolution historique le facteur déterminant de sa politique future. Dans la dernière partie de cette déclaration rédigée à la veille des grands événements qui allaient bouleverser l'Europe au cours de cette même année, le Comité exprimait en termes non équivoques sa décision de secouer le joug étranger. Le peuple roumain, affirme-t-il continuera à lutter pour mettre fin aux injustices dont il a été victime par le passé et pour conquérir les droits indispensables à son existence nationale et au triomphe de ses intérêts culturels et économiques. L'âme d'un peuple épris de liberté exprime ici ses aspirations les plus profondes. Il ne manque que l'affirmation du principe d'autodétermination, cette formule magique du droit des peuples qui attendaient leur délivrance.

Le déclenchement des hostilités au cours de l'été de 1914 vint apporter à tous les peuples qui languissaient sous le joug de l'empire austro-hongrois la certitude que l'heure de l'échéance avait sonné pour leurs oppresseurs. Les Roumains ont compris le sens profond de la lutte qui s'engageait, aussi la politique qu'ils adoptèrent pendant les années de crise leur a-t-elle été dictée par les intérêts supérieurs de la nation. En dépit du traité d'alliance qui l'unissait aux Empires centraux, le Royaume libre de Roumanie est resté en dehors des hostilités, préservant une neutralité qui laissait ouvertes toutes les possibilités d'avenir et que les chefs transylvains surent interpréter comme il convenait.

Pleinement conscient de son devoir, le Comité National réuni à Budapest en août 1914 décida de suspendre toute activité politique, tout en conservant intégralement son programme et en continuant à revendiquer, avec la même énergie que par le passé, la liberté nationale. Une décision rédigée dans ce sens a été lue au parlement hongrois par le député Théodore Mihali. Son texte est certes plus lourd de sens que n'ont voulu le reconnaître les gouvernants de l'époque. En particulier, la revendication de la liberté nationale

pour tout le peuple roumain de Transylvanie prouve déjà que le Comité n'envisageait qu'une seule solution du problème transylvain: se séparer complètement de la Hongrie pour s'encadrer dans l'unité politique de l'État roumain. Notre évolution politique du siècle dernier et les luttes que nous avons soutenues pour la défense de nos aspirations se résumaient donc, au seuil du conflit décisif, en ces deux mots: liberté nationale.

Puis, les sombres années de guerre vinrent étouffer toutes les voix. Etroitement unis, les Roumains ont attendu avec discipline la solution finale. En vain le comte Tisza vint-il leur présenter des propositions toutes fraîches de conciliation. En vain un envoyé du Kaiser sonda-t-il de nouveau (1915) le terrain pour trouver une solution à la question roumaine de Transylvanie. Les représentants des Roumains répondaient invariablement qu'ils ne pouvaient faire aucune déclaration tant que durerait la guerre et que seul un congrès de tous les Roumains auxquels on garantirait la pleine liberté de réunion et d'opinion pourrait prendre une décision. Cette attitude que leur dictait la claire vision du but à atteindre, revêt un caractère dramatique. Des centaines de milliers de Roumains encadrés dans l'armée austro-hongroise risquaient chaque jour leur vie pour une cause qui n'était pas la leur, tandis que le régime politique auquel étaient soumis les 23 départements transylvains continuait à violer par tous les moyens et à toutes les occasions les droits de la nation roumaine. Le jour où le gouvernement supprima la gazette officielle du comité national, il reconnaissait par là qu'il n'espérait plus rien des Roumains, dont la décision immuable ne pouvait plus être mise en doute par les hommes d'État de la monarchie habsbourgique.

Pendant toute cette période, les paysans et les intellectuels roumains ont gardé un silence presque absolu. Les ailes de la mort nous frôlaient à tout moment et, les yeux fixés sur le théâtre des luttes sanglantes, nous attendions, résignés, la délivrance que nous espérions proche.

C'est I. Agârbiceanu, l'écrivain transylvain, qui a trouvé l'expression la plus juste pour encourager la génération soumise à l'épreuve du feu purificateur: « un homme digne de ce nom, dit-il, ne laisse jamais le désespoir l'envahir. Il sait que depuis que le monde est monde, la souffrance n'a jamais été vaine, que sur le chemin de la résurrection s'élèvent de nombreux crucifix et que c'est par la mort que l'on parvient à la vie ».

Et en effet, s'il fallait caractériser cette période d'épreuves que seuls peuvent comprendre ceux qui ont respiré l'atmosphère suffocante de la Hongrie d'autrefois, on ne saurait trouver de terme plus juste que celui de « calvaire » du peuple roumain de Transylvanie. Mais déjà personne ne doutait plus que ce qui nous attendait au bout de ce pénible chemin de croix, c'était la réalisation de notre vœu le plus cher: la liberté nationale.

Cette conviction était profondément ancrée dans l'âme des chefs roumains de la province. Loin d'être des rêveurs romantiques, ils n'ont jamais perdu conscience de leur responsabilité et ont jugé froidement les réalités politiques et les perspectives stratégiques. Ils se sont toujours gardés de faire naître des illusions qui pouvaient être vaines. Ils ont su mesurer les difficultés qu'ils avaient à vaincre et n'ont jamais trop présumé des forces de résistance de leur race. Ils ont été soumis à maintes tentations. La plupart d'entre eux, obligés de faire leur service militaire, ont été l'objet de soupçons déshonorants et de persécutions méthodiques. Mais aucun n'a abandonné le droit chemin pour passer au camp adverse. Les rares consciences roumaines qui se soient mises au service de la politique magyare sont celles de tristes individus depuis longtemps exclus de la communauté de la nation.

Les chefs politiques des Roumains transylvains se rendaient donc compte de l'importance de l'heure, mais ils avaient pleinement confiance en leur destin. Les relations qu'ils entretenaient avec les hommes d'Etat de la Roumanie libre s'encadrent dans un processus normal. A mesure que le prestige du Royaume grandit, il apparaît destiné à remplir pour la race roumaine la mission que le Piémont a assumée en Italie. Dans la capitale, de nombreux écrivains exaltent le sentiment national et expriment les vœux chers à tous les Roumains. Le gouvernement ne reste pas indifférent à cette évolution et Ionel Brătianu assume le rôle historique de champion de l'unité politique. La déclaration de guerre adressée à la monarchie austro-hongroise le 27 août 1916 formule clairement la mission de la Roumanie, qui ne saurait rester plus longtemps passive devant la situation des Roumains de Transylvanie. Au cours d'une alliance vieille de 30 ans déjà, la monarchie n'a jamais esquissé un geste pour accorder à ces derniers ne fût-ce qu'une apparence de satisfaction. Bien plus, les Roumains ont toujours été traités comme une race inférieure et soumis au joug d'un élément étranger qui ne constituait qu'une minorité parmi les diverses nationalités de l'empire austro-

hongrois. Aussi la Roumanie se voit-elle obligée de sauvegarder ses intérêts nationaux en participant à la lutte aux côtés de ceux qui peuvent assurer la réalisation de son unité nationale.

L'horizon politique des Roumains de Transylvanie n'en reste pas moins sombre jusqu'à l'automne de 1918. Les armées roumaines ayant été repoussées et de vastes régions de la Roumanie étant occupées par les puissances centrales, le régime hongrois juge désormais inutile de mettre un frein aux persécutions politiques. Le comte Tisza déclare lui-même au parlement que les Roumains doivent être l'objet d'une action systématique du gouvernement et d'une série de mesures législatives d'une sévérité draconienne. Ces menaces sont mises à exécution par les comtes Albert Apponyi et Jean Zichy et par le Transylvain Etienne Bethlen qui esquisse le programme d'une action de grande envergure destinée à affaiblir l'élément roumain de Transylvanie et à transformer, dans les plus brefs délais, les conditions existant en Transylvanie afin que cette dernière cesse d'apparaître aux yeux de l'Europe comme une province roumaine opprimée dont les tendances séparatistes sont parfaitement justifiées. C'est pourquoi de nombreux intellectuels transylvains furent déportés à l'ouest de la Hongrie alors que d'autres étaient traînés devant des cours martiales. Les geôles hongroises se sont remplies des victimes de cet impérialisme qui n'a jamais pu invoquer en sa faveur que le caprice des conjonctures politiques. L'Etat s'assura la mainmise sur la plupart des écoles roumaines afin de les transformer en instruments de magyarisation. Toutes les autres institutions culturelles, économiques et financières furent placées sous le contrôle de l'administration hongroise. De plus, en vertu d'une disposition du ministère hongrois de l'agriculture, la vente de toute propriété immobilière dans les départements roumains devait être approuvée par un bureau ministériel installé à Cluj, ce qui constituait le premier pas vers la dépossession du paysan roumain. Toutes ces mesures étaient destinées à modifier, avant la conférence de paix les conditions qui permettraient de savoir à quel Etat il convenait de rattacher le territoire transylvain. Un mémoire portant des signatures recueillies par la terreur dans les institutions contrôlées par l'Etat, refusait la liberté généreusement offerte par les nations occidentales aux Roumains transylvains et déclarait que ceux-ci désiraient rester sous la domination de « la sainte couronne de Hongrie ». Si cette maladroite tentative pour abuser l'opinion publique du monde civilisé n'a pas atteint son but, le mérite en

revient non seulement aux Roumains de l'Ancien Royaume qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour faire triompher leurs revendications nationales, mais encore aux nombreux Transylvains qui n'ont pas craint de monter à l'assaut de la bastille hongroise pour exprimer à voix haute les aspirations de leur peuple. Les noms de Basile Lucaci et d'Octavian Goga se sont inscrits en lettres de feu au fronton de cette campagne qui devait faire triompher l'idée de l'émancipation. Le premier, prêtre à Satu-Mare, ardent défenseur de la cause roumaine pour laquelle il endura maintes persécutions s'est consumé en prêchant la délivrance des Roumains de Transylvanie, à Bucarest d'abord pendant les années de neutralité, ensuite aux Etats-Unis, en France et en Italie. Octavian Goga, chantre des souffrances et prophète des réalisations futures, a d'abord enflammé le cœur de la jeunesse par ses œuvres inspirées et par une activité aussi généreuse qu'infatigable. Autour de lui vint se grouper tout ce que la génération d'alors comptait de plus remarquable comme talent, abnégation et patriotisme. C'est là qu'il faut chercher les précurseurs les plus directs de l'unité politique, mais c'est également dans les légions de volontaires qui s'organisent parmi les prisonniers transylvains en Russie, en France et en Italie. L'historien qui enregistre les faits et en interprète la signification peut à son gré les placer soit au chapitre qui marque le crépuscule de l'esclavage séculaire des Roumains de Transylvanie, soit à celui qui ouvre l'épopée de leur délivrance.

II

Jusqu'ici, l'historiographie roumaine ne s'est guère préoccupée de réunir les documents relatifs au chapitre le plus glorieux de notre émancipation politique. L'ardeur des luttes politiques de l'après-guerre a absorbé l'intérêt de ceux qui étaient les plus indiqués pour fixer les étapes de cette ascension vers la liberté, en même temps qu'elle obscurcissait la vérité historique. Aujourd'hui encore, la documentation nécessaire nous fait défaut et, par suite de cette négligence, je doute que nous puissions jamais reconstituer en détail les troubles de la période qui précéda l'Union, sans rien omettre des pensées intimes, des espoirs, des ambitions, des intrigues de la génération qui sut réaliser l'acte le plus important de notre histoire. Parmi les chefs politiques des Roumains de Transylvanie, rares sont ceux qui ont classé leurs papiers afin que leurs notes et leurs mémoires, reflets de la réalité la plus authentique, ou les lettres dans

lesquelles ils se livraient à cœur ouvert, permettent de sonder le trouble qu'ils éprouvaient à la recherche de la formule et des moyens d'action qui devaient leur permettre d'atteindre le but rêvé. Cette évocation des événements qui ont exaucé les aspirations séculaires des Roumains est donc limitée dans ses possibilités, bien que le quart de siècle qui vient de s'écouler en ait élargi la perspective et que plusieurs des grands artisans de l'Union nous aient déjà quittés. Mais le but que je me propose est de ne rien affirmer qui ne s'appuie sur des sources contemporaines aux événements eux-mêmes, de chercher à rétablir la vérité sans me laisser influencer par les déformations qu'elle a pu subir et de suivre le cheminement des idées dont le 1 décembre 1918 devait marquer le triomphe.

La génération des Roumains transylvains de cette époque a eu l'incontestable mérite d'avoir été parfaitement préparée au rôle que lui réservait l'histoire. L'effondrement de la monarchie austro-hongroise nous a trouvés étroitement unis dans l'attente de la délivrance et résolus à braver tous les obstacles qui nous en séparaient encore. Tandis que le processus de dissolution gagnait du terrain, semant l'anarchie dans l'empire qui s'effondrait, le peuple roumain a conservé non seulement sa force morale, mais il a eu le courage de se frayer un chemin vers le but logique de son évolution. Ses chefs, trempés par l'épreuve du feu, témoignaient d'un unisson de pensée qui les rendait digne de présider à ces moments décisifs. S'ils se sont abstenus de toute agitation politique pendant les quatre années que dura l'état de siège, ils ne sont jamais restés indifférents aux principes qui s'imposaient avec une force toujours croissante. Ils ont élaboré, seuls, sans nul encouragement du dehors, le credo de leur délivrance. Il ne restait au Comité National qu'à faire valoir ces revendications et à transposer sur le plan politique les forces morales latentes chez le peuple. Il faut tenir compte de ce caractère particulier de l'action des Roumains de Transylvanie à la veille de leur émancipation pour en comprendre le déroulement discipliné dont nulle défection n'est venue interrompre le cours et pour s'expliquer qu'ils aient pu atteindre le but le plus conforme aux intérêts supérieurs de la nation.

La défaite écrasante des armées autrichiennes sur la Piave au cours de l'été de 1918 et les triomphes toujours plus marqués des alliés sur le front occidental ont créé en Transylvanie l'atmosphère annonciatrice de la crise finale. Le gouvernement hongrois présidé par Al. Wekerle tenait encore serrées les rênes du gouvernement.

l'état de siège était partout maintenu en dépit des signes avant-coureurs de l'effondrement que l'on signalait tantôt dans une région du pays, tantôt dans l'autre. Ce qui préoccupait le parlement hongrois à cette époque, c'était un projet de loi électorale qui devait consolider à l'avenir la situation de la majorité hongroise. La censure continuait à être appliquée impitoyablement, aux Roumains surtout, et l'administration surveillait par l'entremise de commissaires spéciaux les moindres velléités de révolte des nationalités subjuguées. Mais l'espoir de la délivrance continuait à luire dans tous les cœurs. Dans chaque coin de la Transylvanie se tenaient des conciliabules, se tramaient des projets et la voix du peuple roumain demandait avec une insistance croissante à être entendue. Lorsque le front de Salonique cède à la pression alliée et que la Bulgarie abandonne la lutte, les fondements de l'empire austro-hongrois commencent à s'ébranler. Les peuples subjugués secouent les chaînes de leur esclavage séculaire et désormais aucun plan de réorganisation à l'intérieur des anciennes frontières ne saurait leur suffire.

Telle est l'atmosphère dans laquelle va se livrer le combat suprême du nationalisme roumain en Transylvanie. Ce recul d'un quart de siècle nous montre qu'il n'est jamais resté à l'arrière-garde des mouvements esquissés par les autres races opprimées de la monarchie, mais qu'il a pris son essor en même temps que les autres, suivant dès le début sa voie propre pour atteindre le but qu'il entrevoyait et dont rien n'a pu le détourner.

Le premier chaînon de la suite des événements qui vont se dérouler est incontestablement l'article publié par Vasile Goldis dans une feuille hongroise d'Arad vers la fin de septembre 1918. Son importance ne tient pas surtout à son contenu — des réflexions sur la réforme de la constitution autrichienne — mais au fait qu'il a été considéré par l'opinion publique roumaine comme le signal de la lutte et par des Hongrois comme un indice des idées qui préoccupaient les Roumains. Le comte Karolyi qui ne cherchait qu'un motif pour entrer en relations avec les représentants du peuple roumain, déclara trouver l'article très pertinent. Il semble que le futur chef de la révolution hongroise se soit immédiatement adressé à Goldis pour lui faire savoir qu'il partageait entièrement ses vues, dans lesquelles il croyait déchiffrer l'aspiration à une autonomie nationale. Mais, dans une réplique glaciale, Goldis élevait des doutes sur la sincérité du comte et de ses professions de foi politiques. Loin de se tenir pour battu, Karolyi revint à la charge, protestant de sa

sincérité et jurant ses grands dieux qu'il n'avait jamais, au cours de son existence, exprimé que ses convictions. Au sujet de la question transylvaine, il affirmait avoir toujours désapprouvé la politique chauvine des Hongrois. Quant à lui, de même qu'à l'extérieur il n'avait jamais poursuivi que la paix, de même, à l'intérieur, son seul but était de faire triompher la justice et la bonne intelligence entre tous les sujets du royaume. Il pria donc Goldis de lui fournir une occasion de le rencontrer pour échanger sans tarder avec lui ses vues sur ce problème.

Mais ce désir ne devait être exaucé ni alors, ni plus tard. Le principal obstacle à ce rapprochement ne fut pas tant le manque de sincérité de Karolyi que son interprétation erronée des idées exprimées dans l'article de Goldis. Ce que demandait ce dernier, ce n'était pas l'autonomie dans le cadre de la Hongrie ou de l'Autriche, mais bien une complète émancipation excluant à l'avenir toute possibilité d'exploitation du peuple roumain par une puissance étrangère. Les nations en effet doivent être indépendantes l'une de l'autre et nulle ne doit être soumise à la domination d'un autre Etat. Karolyi au contraire préconisait une solution tout autre du problème roumain car il espérait que les Roumains ne rompraient pas tout lien avec l'Etat hongrois dont le maintien constituait le principe fondamental de sa politique. Mais il n'aurait pu gagner un seul Roumain à ses vues. La vague révolutionnaire qui se levait déjà n'allait pas tarder à lui faire comprendre que ses idées étaient largement dépassées par l'esprit des temps nouveaux.

x L'article de Goldis suggéra une heureuse inspiration à un autre notable roumain, l'avocat Aurel Lazar d'Oradea. Ce dernier constate, le 4 octobre, que l'article est excellent, que le moment de sa publication a été parfaitement choisi et que sa lecture a constitué pour lui une véritable révélation. Mais il ajoute aussitôt que les changements qui s'annoncent rendent urgente la convocation du comité national, seul indiqué pour prendre une décision et faire une déclaration. Les événements qui se déroulent autour de nous sont d'une telle importance que nous ne pouvons continuer à garder le silence, conclut le jeune avocat, et il conseille à tous ses amis d'Arad de passer, sans plus attendre, à l'action. Il annexait à ses exhortations un projet de déclaration que nous ne possédons plus.

Le projet de convocation du Comité National pour fixer l'attitude à prendre devant les événements en cours fut approuvé par Goldis qui avertit aussitôt Théodore Mihali, président du groupe parlemen-

taire des Roumains. Les invitations furent adressées télégraphiquement par ce dernier aux membres du comité, car l'âge et la maladie mettaient son président, Georges Pop de Basesti dans l'impossibilité de se déplacer. La réunion devait se tenir le 12 octobre, non à Sibiu comme Aurel Lazar le jugeait opportun, mais à Oradea.

Au cours de ces huit jours, la désagrégation de la monarchie s'était accélérée par suite de la demande d'armistice adressée le 7 octobre au président des Etats-Unis par les empires centraux. Cette demande reconnaissait en effet le droit d'autodétermination des peuples formulé dans les 14 points, fournissant ainsi une base juridique aux revendications des nations opprimées par la monarchie. Les paroles de Wilson ne laissaient planer aucun doute sur la justice des revendications nationales: « Il ne saurait être question de transférer des peuples d'une puissance à l'autre, par une simple conférence internationale ou par un accord entre des rivaux ou des antagonistes. Les aspirations nationales doivent être respectées et, à l'avenir, les peuples au lieu d'être subjugués choisiront librement la forme de leur gouvernement. Désormais, l'autodétermination n'est plus une simple formule, mais un principe impératif d'action que les hommes d'Etat ne sauraient ignorer qu'à leur détriment ». Les chefs des Roumains transylvains adoptent intégralement ces généreux principes qui allaient être appliqués à la reconstruction d'un monde fondé sur la justice et le droit. C'est sous leur signe que s'ouvre la réunion d'Oradea. Les 8 membres du Comité qui ont posé les fondements de notre histoire nouvelle, Théodore Mihali, Al. Vaida-Voevod, Etienne C. Pop, I. Suci, Aurel Vlad, Aurel Lazar, V. Goldis et N. Ciordas, sont unanimes à penser que la liquidation de nos rapports avec la monarchie austro-hongroise devait se baser sur la reconnaissance de ces principes par les deux gouvernements intéressés. Deux projets ont été soumis à l'approbation du comité. Le premier était dû à Aurel Lazar et le second à Al. Vaida-Voevod. Dans son projet rédigé en hongrois afin d'être lu au parlement, Aurel Lazar se montrait d'avis que la déclaration faite au nom du Comité exécutif du parti national exprimât tout d'abord la satisfaction de voir que les résultats de la guerre et les principes considérés comme bases des traités de paix justifiaient pleinement les luttes menées par les Roumains pour la liberté nationale. Le peuple roumain revendique donc le droit — désormais reconnu à chaque nation — de disposer librement de son sort.

Jusqu'ici, la déclaration d'Aurel Lazar exprimait tout ce qu'il convenait de dire en faveur de sa nation. C'est qu'il avait l'intuition claire du premier geste que devait faire son peuple au moment d'entrer dans la mêlée. Il réclamait ensuite des garanties pour l'exercice du droit d'autodétermination, puis il contestait au parlement hongrois le droit de représenter la nation roumaine dont les délégués à la conférence de la paix seraient désignés par le Congrès national.

Le projet de M. Al. Vaida-Voevod comprenait 3 pages dactylographiées. Il s'ouvrait par un exposé historique et concluait que la situation créée par la guerre obligeait le parti national roumain de Transylvanie et de Hongrie à faire la déclaration suivante :

« La partie de la nation roumaine habitant la Hongrie et la Transylvanie ne pourra remplir ses destinées au milieu des autres nations civilisées que si, en vertu du droit naturel reconnu par le Président Wilson aux peuples allogènes de la Hongrie et énoncé dans la demande d'armistice présentée par la monarchie austro-hongroise, elle peut exercer le droit, qu'elle réclame depuis des siècles, de disposer librement de son sort ».

Cette déclaration invoquait donc, elle aussi, le droit d'autodétermination. Ce qui la différencie du texte d'Aurel Lazar, c'est sa rédaction et le fait qu'elle présente les Roumains de Transylvanie et de Hongrie comme une « partie » de la nation roumaine, qui attend d'être réintégrée dans l'unité à laquelle elle appartient naturellement. La déclaration revendiquait ensuite pour la nation roumaine le droit d'être représentée au congrès de paix et de réunir une assemblée constituante librement choisie par le peuple tout entier, sur la base du suffrage universel, afin de déterminer la forme de ses institutions politiques et son entrée dans le concert des nations libres. La déclaration ajoutait que « seul un for constitué dans ces conditions serait investi des attributs et de la compétence nécessaires pour décider librement du sort de son peuple, et pour être l'expression de la volonté unanime de tous les Roumains de Transylvanie et de Hongrie ».

Mais les membres du comité durent renoncer à cette procédure, non seulement parce que sa seule garantie eût été la bonne foi du vainqueur, mais en raison de sa complication. Son application aurait en effet réclamé des délais incompatibles avec le rythme précipité des événements et risqué de périlcliter les intérêts de la nation. Son promoteur lui-même tomba d'accord avec les autres membres pour accepter le texte de Goldis.

Ce dernier qui se fondait sur les mêmes principes que les deux propositions précédentes était d'avis que la déclaration du Comité devait être rédigée en termes concis mais solennels, en harmonie avec la gravité de l'heure et capables d'exprimer la volonté d'un peuple entier. Elle devait en outre comprendre des précisions qu'il jugeait indispensables en vue d'assurer la reconnaissance de l'organe représentatif de la nation roumaine et la base de ses rapports futurs avec l'Etat hongrois. Aussi, au verso même de la feuille qui portait le texte de la déclaration proposée par Aurel Lazar, il formula, toujours en hongrois, une autre déclaration qui devait rester définitive. Ce texte fut écrit au crayon, probablement au cours de la séance du comité exécutif, mais Goldis le transcrivit immédiatement à l'encre sur une feuille nouvelle et lui donna ensuite sa rédaction définitive en roumain. Son texte est le suivant :

« Le Comité exécutif du parti national roumain de Hongrie et de Transylvanie réuni sous la présidence de M. le député Théodore Mihali a tenu, le 12 octobre a. c. à Oradea une séance au cours de laquelle, après avoir envisagé la situation à l'intérieur et à l'extérieur, il a pris à l'unanimité la *résolution* suivante :

Le comité exécutif du parti national roumain, l'organe national de la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie, constate que les résultats de la guerre actuelle justifient les prétentions séculaires de la nation roumaine à une pleine et entière liberté nationale. En vertu du droit naturel que les peuples ont de disposer librement de leur sort, droit que le gouvernement hongrois a lui-même reconnu dans la demande d'armistice de la monarchie, la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie déclare qu'elle entend, elle aussi, faire usage de ce droit et déterminer, librement et sans nulle ingérence étrangère, la forme de ses institutions politiques et de son entrée dans le concert des nations libres. L'organe national du peuple roumain de Hongrie et de Transylvanie ne reconnaît pas au parlement et au gouvernement hongrois le droit de se considérer comme le représentant des Roumains, pas plus qu'il ne reconnaît à un facteur étranger, quel qu'il soit, le droit de représenter les intérêts nationaux des Roumains au congrès de la paix. Ces intérêts ne sauraient être confiés qu'aux facteurs désignés par son assemblée nationale. En dehors de cette dernière ou de l'organe exécutif choisi par elle, qui est le comité exécutif du parti national, personne n'a le droit d'entamer des pourparlers et de prendre des décisions dans les questions relatives à la situation politique de cette nation. Nous déclarons à

l'avance nuls et non avenues toute décision, tout accord qui seraient conclus sans la participation des organes mentionnés ci-dessus. Après des siècles de souffrances et de luttes, la nation roumaine de la monarchie austro-hongroise revendique ses droits inaliénables et imprescriptibles à une pleine et entière existence nationale ».

La résolution du comité exécutif du parti national roumain a donc été prise à l'unanimité et au nom de la nation tout entière. Le comité revendique le bénéfice du droit d'autodétermination et de toutes les conséquences qui en découlent. Il rompt dès ce moment tous les liens qui l'unissent à l'Etat hongrois et réserve à une assemblée nationale et aux organes désignés par elle, le droit de disposer de l'avenir. Les 8 membres du comité ont certes dû se rendre compte de l'importance de cette résolution, ils ont dû en peser chaque mot et réfléchir dès lors aux moyens de mener à bonne fin la tâche entreprise. Comme cette décision avait un caractère nettement révolutionnaire, l'organe exécutif prit le nom de « Directoire ». Il se composait de 6 membres désignés par le comité et qui étaient : B. Goldis, Etienne C. Pop, Aurel Vlad, Jules Maniu, Al. Vaida Voevod et I. Suciu. Ceux-ci prévoyaient sans doute les difficultés qu'ils auraient à transposer dans le domaine des faits les décisions du comité, mais désormais aucune hésitation n'était plus permise. La résolution devait être portée d'abord à la connaissance des facteurs responsables de l'Etat hongrois, le parlement et le gouvernement, en même temps qu'à celle des masses roumaines qui devaient être préparées et organisées.

On sait que la première de ces missions a été assumée par le député Al. Vaida-Voevod qui l'a remplie avec dignité par un discours prononcé à la chambre des députés, le 18 octobre 1918. Au cours des 6 jours qui venaient de s'écouler la désagrégation de la monarchie s'était engagée sur une pente vertigineuse. Le manifeste de l'empereur publié le 17 octobre annonçait la transformation de l'Autriche en un Etat fédératif laissant à chaque nation la liberté de se constituer sur son territoire ethnique en une communauté politique, mais en respectant l'intégrité du royaume de St. Etienne. Le même jour, le président du conseil, Wekerle, annonçait au parlement que la Hongrie s'était détachée de l'Autriche. La grande puissance danubienne avait donc cessé d'exister. La guerre avait été perdue non seulement par la monarchie dualiste, mais par chacun des éléments qui la composaient et Karolyi et Tisza se trompaient lourde-

ment en croyant qu'ils pouvaient encore sauver l'intégrité de la Hongrie. La déclaration lue par Al. Vaida Voevod présentait donc à un moment singulièrement propice les revendications du peuple roumain.

Dans la première partie de son discours, l'orateur établit un lien entre les revendications roumaines et les idées généreuses qui constituent le fond permanent des principes énoncés par Wilson. Le ton de l'orateur est calme et l'analyse qu'il fait des points wilsonniens, concluante. Il ne souligne d'ailleurs que deux conclusions qui intéressent particulièrement son peuple: les Roumains constituent désormais une nation et non une nationalité quelconque, et, d'autre part, dans un avenir proche, toutes les nations, qu'elles soient grandes ou petites, auront des droits égaux. Il fait ensuite connaître au parlement la décision du comité exécutif du parti national roumain. Pénétré de la haute signification de l'acte qu'il accomplit comme mandataire de sa nation, il reste solennel jusqu'à la dernière phrase de cette résolution. Peut-être le calme voulu de l'orateur, sa chaude interprétation des grands principes du monde nouveau dont il était le héraut éloquent ont-ils pendant quelques instants impressionné cette enceinte qui fut toujours hostile aux Roumains. Mais un vacarme menaçant ne tarda pas à éclater lorsque les députés hongrois eurent compris la portée de cette déclaration. Le président de la chambre et le premier ministre prirent note sur-le-champ de ses intentions contraires à la constitution hongroise. Dans la seconde partie de son discours, l'orateur roumain s'accorde une satisfaction personnelle dans la polémique qui l'opposait au président Wekerle. Il montre l'impossibilité où se trouve ce dernier de supporter l'éclat des vérités nouvelles. Il décoche enfin à son implacable ennemi, le comte Tisza, des flèches imprégnées de la plus fine ironie, non certes pour insulter une grandeur effondrée, mais pour prouver la faiblesse de cet impérialisme qui se prétend millénaire et la vanité des persécutions qu'il a fait subir aux nations subjuguées. Pleinement conscient du fait que le problème transylvain constitue désormais pour les nations civilisées une obligation d'honneur, Al. Vaida-Voevod termine par des paroles dignes du héraut qui a osé prédire l'avènement d'une ère de liberté: « Sachez que ce n'est pas ma personne sans importance, mais la nation roumaine tout entière qui parle en ce jour par ma voix et qu'il n'est pas un cœur roumain qui ne soit pénétré des sentiments, des désirs et des espoirs que je viens d'exprimer ».

C'est en effet avec un enthousiasme frénétique doublé d'une parfaite discipline que les Roumains de Transylvanie ont pris connaissance de la résolution du comité exécutif et de sa lecture au parlement hongrois. La solidarité des masses que nulle défection n'est venue troubler et sur laquelle va se baser désormais, jusqu'à la proclamation de l'unité nationale, l'action de leurs chefs, est une preuve éclatante que la formule politique choisie réunit tous les suffrages. La voix ferme du comité et la ligne de conduite qu'il s'est fixée au milieu du chaos que l'on sentait venir, ont créé chez le peuple roumain un sentiment de sécurité pour l'avenir et renforcé la confiance qu'il avait en ses chefs. Le comité du parti national, la seule organisation politique des Roumains de Transylvanie, était depuis un siècle leur représentant légal, élu par l'assemblée nationale des délégués investis de pleins pouvoirs par toutes les circonscriptions roumaines. Aussi le rôle de représentant du peuple roumain qu'il a assumé jusqu'à la réunion d'une assemblée nationale, a-t-il été unanimement approuvé et les mesures qu'il a prises ont été respectées par tous.

Je me trouvais alors à Sibiu avec un groupe de camarades, et nous avons été les premiers à publier dans la « Gazeta Poporului » (Le journal du Peuple), dont j'étais le rédacteur, le texte de cette résolution historique. Je l'avais reçu immédiatement après la réunion d'Oradea et je l'avais fait imprimer en lettres capitales, en première page. Nous n'attendions que sa lecture au parlement pour passer à l'action. Je me rappelle l'émotion de cette attente qui soumit à une rude épreuve nos nerfs pourtant solides. Enfin le 19 octobre, une fois en possession du discours de Vaida-Voevod nous en avons imprimé un résumé après avoir arraché l'approbation de la censure. Nous comprenions naturellement l'importance politique de la résolution et la nécessité de la diffuser dans des cercles aussi larges que possible. Mais nous n'étions pas d'accord avec le rythme trop lent, à notre avis, de l'action. L'élan de notre jeunesse répugnait aux attermoissements et se sentait capable d'affronter sur-le-champ les conséquences de ses audaces. C'est le privilège de la jeunesse que de se donner tout entière à un grand idéal sans se laisser arrêter par les obstacles. Mais aux tournants décisifs de l'histoire, le jugement réfléchi constitue un facteur tout aussi précieux, car il pèse froidement les forces en présence, évite les sacrifices inutiles, supporte avec équanimité les déceptions inhérentes à toute action humaine et se tire, grâce à la réflexion, des situations les plus difficiles. Aussi



n'est-ce pas un mince mérite de la part de ces jeunes que d'avoir embrassé sans hésitation la politique du comité national et de l'avoir servie jusqu'au bout avec un enthousiasme qui ne s'est jamais démenti.

III

D'ailleurs ce ralentissement du rythme des événements était plus apparent que réel. En effet, les journées qui suivirent le 18 octobre ont été remplies de faits imprévus qui ont nécessité des mesures urgentes de la part du « Directoire ». C'est le 18 octobre que l'on prit connaissance de la réponse du Président Wilson aux propositions de paix de la monarchie austro-hongroise. Elle posait une condition à la cessation des hostilités: la reconnaissance des Tchéco-slovaques et des Yougoslaves comme nations dont les aspirations pleinement justifiées, devaient être satisfaites. La formule de l'autonomie était donc dépassée en faveur de ces deux peuples, mais il était évident qu'ils ne pouvaient être les seuls bénéficiaires de cette solution: elle s'imposait pour tous les peuples qui revendiquaient leur liberté. La modification des anciennes frontières était désormais inévitable. La monarchie épuisée, s'effondrait, et l'anarchie aurait partout gagné du terrain si les énergies déclenchées n'avaient été captées par des organisations nationales. C'est en Autriche que le processus de désagrégation commença le plus tôt. Aussi nos frères bucoviniens ont-ils été les premiers à énoncer les formules qui allaient assurer la délivrance de tous les Roumains. En Hongrie, l'ordre constitutionnel ne cesse d'être une réalité que le 30 octobre lorsque la révolution triomphante, sous la direction du comte Karoly, balaie le gouvernement, détermine l'abdication du roi et signe à Budapest l'armistice avec les puissances de l'Entente. Dès ce moment, le Directoire roumain entre pleinement en fonctions. Il complète ses cadres en accueillant les représentants du parti social-démocrate des ouvriers roumains. Il établit sa résidence à Arad et assume non seulement le rôle d'organisateur de l'action révolutionnaire, mais aussi celui de représentant authentique de la nation roumaine enfin délivrée du joug séculaire. Conformément à l'usage de l'époque, il porte le nom de Conseil National Roumain et il est présidé pendant quelques jours par Basile Goldis et ensuite par Etienne Cicio Pop.

Un gigantesque travail d'organisation a été assumé par cet organe exécutif de la révolution roumaine qui se détache nettement de l'anarchie générale. Le territoire roumain de la Transylvanie, est

partout en ébullition. Les soldats qui rentrent dans leurs foyers, armés pour la plupart, sont prêts à se venger des injustices que leur a fait subir l'administration hongroise ; les mécontentements accumulés au cours des quatre ans de guerre éclatent avec violence. Or il n'y a plus de force publique pour endiguer la furie déchaînée du peuple. Aucun désordre de caractère social n'a encore éclaté sur le territoire roumain de la Transylvanie, mais il suffirait d'une seule étincelle pour allumer les mécontentements justifiés contre les latifundiaires hongrois qui ont impitoyablement exploité la misère des paysans. Dès le premier moment, le Conseil national impose son autorité : il crée des organes locaux qui portent, eux aussi, le nom de conseils nationaux et fonde une garde nationale pour maintenir l'ordre. Comme par enchantement, les foules s'apaisent, l'attention générale se tourne vers Arad, les conseils et les gardes nationales installés de Satu-mare à Brasov et de Timisoara à Bistritza rétablissent l'ordre, concluent des transactions provisoires avec les groupes ethniques allogènes, protègent les organes administratifs, surveillent la démobilisation de l'armée et facilitent le retour des soldats à leurs foyers. L'âme de ce vaste mécanisme improvisé du jour au lendemain est le député Etienne Cicio Pop. Dans tous les coins roumains, son image restera à jamais liée à cette aube de la délivrance nationale. A sa voix fulgurante, le sol tremble sous les pieds de ses ennemis, il dispense à chacun des conseils paternels, il insiste, il convainc, il prêche, il ordonne, il s'agit sans trêve, non parce qu'il aime le trouble, mais parce qu'il s'est consacré corps et âme à la mission qui lui a été confiée et qu'il mènera sûrement à bonne fin. Ce fut en vérité une heureuse circonstance que la profonde amitié qui liait Goldis à Cicio Pop n'ait jamais été troublée jusqu'alors et que ces deux hommes se soient répartis les rôles de sorte que chacun d'eux pût rendre le maximum de services à son pays. Cicio Pop, moins académique que Goldis était d'autant plus expansif et il montrait dans les questions nationales l'intransigeance d'un apôtre en matière de religion. Tout le prédestinait à conduire son peuple pendant les quarante jours où, à travers des flots de sang, il fallut se frayer un chemin vers le but entrevu. Sa petite maison d'Arad devint en quelque sorte le siège du gouvernement et, de tous les coins de la Transylvanie, les délégations des conseils nationaux venaient y demander des conseils, prendre des ordres et prêter serment. Le président les recevait avec solennité, entouré de fidèles de tous âges et, par sa décision, leur conférait l'autorité nécessaire.

Cette fébrile activité dont on se fait difficilement une idée aujourd'hui n'a jamais fait perdre de vue aux chefs le but principal de leurs efforts. Le conseil d'Arad fut reconnu par le gouvernement hongrois comme le représentant légal du peuple roumain de Transylvanie et on s'efforça d'éliminer partout les motifs de conflit avec les vestiges de l'ancienne domination hongroise. Mais, en dépit de cette sage réserve, le problème de la séparation complète continuait à se poser avec une force angoissante. Sur l'initiative de Goldis, le conseil national décida le 10 novembre de sommer le gouvernement hongrois de transmettre immédiatement au comité ses pleins pouvoirs sur les territoires de la Hongrie et de la Transylvanie peuplés de Roumains. Toutes les institutions, les autorités, et les organes politiques administratifs, judiciaires, scolaires, ecclésiastiques, financiers et militaires, ainsi que les voies de communication se trouvant sur ce territoire devaient être soumis exclusivement au Conseil National Roumain qui formerait un gouvernement à Sibiu. Au cas où le gouvernement hongrois accepterait ces conditions, le Conseil National roumain s'engageait à faire respecter l'ordre public et garantissait la sécurité des biens et de la vie. Dans le cas contraire, il se verrait obligé de déclarer que la nation roumaine ne pouvant exercer librement son droit d'autodétermination interrompait toute collaboration avec les autorités publiques. Il déclina à l'avance toute responsabilité au sujet des conséquences qui découleraient de cet état de choses et la rejetait en entier sur le gouvernement formé par le conseil national hongrois.

La note ultimative du conseil national roumain revêt une haute signification. Elle révèle la volonté inflexible du peuple roumain décidé à créer par lui-même les conditions indispensables à son existence nationale. Elle représente également un obstacle aux tendances du gouvernement hongrois qui espérait, grâce à la conclusion de l'armistice assurer le fonctionnement ininterrompu de l'administration hongroise sur les territoires revendiqués par les nations qui invoquaient le bénéfice du droit d'autodétermination. De plus, elle délimite clairement pour la première fois le territoire ethnique roumain des 23 départements auxquels viennent s'ajouter les « régions roumaines » des départements de Bichis, de Cenad et d'Ugocea. Le gouvernement hongrois se garda bien d'accueillir cette sommation par une fin brutale de non-recevoir. Au contraire, il se borna d'abord à demander un ajournement du terme fixé pour la réponse, puis il chargea le ministre Oszkár Iászi de se rendre à Arad

afin d'y engager des pourparlers directs avec le conseil national roumain. C'est ainsi que s'expliquent les « pourparlers d'Arad » dont l'importance historique — nous ne croyons pas nous tromper en l'affirmant — ne réside pas tant dans les intentions exprimées par chacune des délégations que dans le fait d'avoir mis en relief les divergences qui séparaient les deux thèses. Mais, pour les bien comprendre, il est nécessaire de les encadrer dans la ligne ascendante des revendications roumaines.

Certes, le gouvernement Karolyi avait, dès le début, manifesté son intention de parvenir à une entente avec les Roumains. Dès le 25 octobre, celui qui allait devenir le chef du gouvernement révolutionnaire hongrois exprimait en public l'opinion qu'il fallait à tout prix parvenir à un accord entre les Hongrois et les Roumains. Il déclarait qu'il n'opposerait aucune sorte de « non possumus » dans la discussion et permettrait la libre expression de toutes les doléances. Si l'on ne pouvait obtenir de la sorte un résultat satisfaisant, il était d'avis que toutes les divergences roumano-hongroises fussent déferées au congrès de la paix qui leur donnerait une solution définitive. Cette bonne volonté apparente s'accompagnait d'une réserve dont le sens était clair: la crainte que des « influences extérieures ne s'exercent sur les Roumains de Hongrie et de Transylvanie ». En d'autres termes, il désirait être sûr, avant de rien entreprendre, que les Roumains resteraient encadrés dans le royaume hongrois et ne chercheraient pas à se rapprocher de l'Etat roumain. Mais cette solution venait trop tard. En 1848, elle aurait pu satisfaire les Roumains, ils l'avaient eux-mêmes offerte à cette époque, mais elle fut rejetée. En 1867, les Hongrois ne daignèrent même pas écouter les représentants autorisés des Roumains. Ils s'étaient cependant engagés par une loi spéciale à respecter dans une certaine mesure les droits des nationalités, mais cette loi n'entra jamais en vigueur et ses dispositions restèrent lettre morte. Les nouveaux pourparlers engagés en 1910, 1913 et 1914 n'ont eu qu'un résultat: ce fut de convaincre les Roumains qu'ils ne pourraient arriver à une entente avec les représentants du peuple hongrois que sur la base d'une sécession complète. Le Hongrois est en effet incapable de profiter des leçons de l'expérience. Sa soif de domination fausse son jugement et lui fait violer les engagements les plus solennels. Le scepticisme manifesté par les Roumains à l'égard des promesses hongroises n'était donc que trop justifié par l'expérience. Il se doublait en outre de la méfiance inspirée par la personne de Karolyi lui-

même qui, d'un typique représentant du chauvinisme magyar s'était brusquement transformé en champion de la démocratie la plus large.

Le choix du ministre des nationalités Oskar Iaszi comme représentant des Hongrois était destiné à dissiper cette méfiance des chefs roumains. Il était connu pour avoir formulé la doctrine du droit des nationalités et il soutenait depuis une dizaine d'années les justes revendications des Roumains de Transylvanie. Il avait même recommandé certaines solutions qui auraient pu, si elles avaient été adoptées par le gouvernement hongrois, modifier les relations entre les deux peuples. Mais après l'effondrement de la monarchie dualiste, ces solutions qui reposaient toutes sur l'intégrité de la Hongrie étaient périmées. Elles n'avaient plus aucun attrait pour les nations désormais conscientes de leurs droits. Mais, en dehors de ce motif d'ordre psychologique, d'autres circonstances ont contribué à l'échec de cette mission. Oskar Iaszi parvint en effet à Arad au moment même où l'opinion publique roumaine était révoltée par les massacres en masse dont s'était rendu coupable à Belis, village purement roumain du département de Cluj, le hongrois Urmánczy secondé par une équipe de mitrailleurs à sa solde. De plus, la suite qui accompagnait le ministre hongrois était peu faite pour disposer les Roumains en faveur de sa mission: la présence du professeur Etienne Apáthy de Cluj et d'un député saxon de Transylvanie tristement célèbre parmi les Roumains pour les nombreux incidents auxquels il avait été mêlé, réveillait le souvenir de trop nombreux actes d'intolérance et d'irrespect vis-à-vis de tout ce qui constitue les droits les plus sacrés d'une nation. Enfin la solution que proposait le ministre hongrois n'était qu'une demi-mesure, un accord provisoire qui ne devait être respecté que jusqu'à la conférence de la paix. Il préconisait la constitution, sur tout le territoire de la Transylvanie de groupes nationaux jouissant d'une certaine autonomie et pourvus d'un organe de direction commun. Le territoire de ces groupes devait être délimité avec la plus grande exactitude et les enclaves se verraient appliquer le système du cadastre personnel de Renner. Chacun de ces groupes autonomes devait naturellement rester en relation avec l'Etat hongrois dans le ministère duquel il aurait le droit d'avoir un représentant.

Les délégués roumains répliquèrent sur-le-champ que cette proposition constituait une véritable fin de non-recevoir à leur note ultimative. L'un d'eux surtout, Vlad, après avoir soumis à un

examen détaillé aussi bien l'exposé que le projet d'accord rédigé par Iászi en 11 points, souligna les différences irréconciliables qui existaient entre les deux points de vue. « Les Roumains, disait-il, partent d'une réalité donnée, celle de leur territoire national. Dans 18 des 23 départements revendiqués, ils disposent d'une majorité écrasante. La supériorité de l'élément roumain se manifeste aussi clairement par l'étendue des territoires qu'il occupe que par sa présence dans tous les établissements humains de Transylvanie. Les Hongrois au contraire ont une répartition diffuse et il n'y a guère que les 3 départements du Pays des Sicules qui puissent être groupés et dotés d'institutions autonomes. Encore faudrait-il pour cela faire abstraction de leur étroite dépendance économique avec le milieu roumain qui les entoure. Dans les autres départements, les Hongrois ne représentent qu'un pourcentage infime de la population ou bien ils sont mélangés de telle sorte avec les Roumains qu'ils ne constituent même pas 5 arrondissements sur un total de 114. Le système cantonal ne pourrait donc être introduit en Transylvanie qu'en restaurant les privilèges qui ont été une malédiction pour ce pays pendant tout le Moyen Âge. La population hongroise du territoire revendiqué par les Roumains est la résultante artificielle d'un régime d'oppression. Un arbitre impartial pourrait-il considérer des colonies établies à dessein, en dépit des protestations de la nation roumaine comme un obstacle à la réalisation de l'État roumain? Comment admettre que les innombrables légions des fonctionnaires hongrois qui ont été jetées sur le peuple roumain malgré ses protestations répétées, puissent altérer l'homogénéité de ce dernier? Certes, il existe quelques enclaves ethniques allogènes, mais elles disparaissent dans la masse compacte du peuple roumain. D'ailleurs la nation roumaine est décidée à leur accorder, en dépit de leur faible importance numérique tous les droits qu'ils réclameront dans les cadres de l'État roumain, car le conseil national reconnaît les principes wilsonniens comme pleinement valables pour les peuples allogènes habitant le territoire roumain ».

Les discussions ont duré deux jours, bien que leur inutilité fût visible dès le premier moment. Elles forment un interlude dramatique dans la lutte soutenue depuis des siècles par le peuple roumain pour délivrer le sol de la Transylvanie. Si cette conférence avait eu lieu un demi-siècle auparavant, la haine aurait peut-être fait place à la persuasion, la force au droit et on aurait peut-être vu fraterniser la justice et la vérité. Mais on ne pouvait plus désormais

se contenter de discours. Ce que l'on réclamait, c'était une solution définitive basée sur la souveraineté de chaque nation. Au point culminant des discussions, la réponse catégorique fut donnée par M. Jules Maniu qui rentrait de Vienne où il était allé organiser, à leur retour du front, de nombreuses unités roumaines de l'ancienne armée autrichienne. La nation roumaine, dit-il, veut avoir un statut propre et exercer sa souveraineté nationale et politique sur tout le territoire de la Hongrie et de la Transylvanie habité par des Roumains. Elle ne peut admettre que des enclaves étrangères, dont la naissance et le développement ont été artificiels, constituent des obstacles à cette souveraineté. La Transylvanie et les régions limitrophes de Hongrie forment un territoire peuplé de Roumains que ces derniers ont le droit de revendiquer comme Etat roumain. Telle est la thèse soutenue par Maniu, elle est l'expression même de la réalité et constitue la formule définitive des rapports qui doivent exister à l'avenir entre les deux peuples. Sa réplique comprenait en outre une analyse détaillée de toutes les objections soulevées par l'attitude intransigeante des Roumains, mais cette partie n'a qu'une valeur documentaire à côté de la réponse historique qui mettait fin aux discussions et fermait un chapitre fécond en enseignements pour les générations futures. Maniu avait compris que le moment des formules abstraites était passé et il a su exprimer en termes précis ce que pensaient alors tous les Roumains de Transylvanie. Il marquait une nouvelle étape sur la voie de l'émancipation tout en montrant l'impossibilité d'une entente, fût-ce provisoire, avec les Hongrois, aussi longtemps que ces derniers détiendraient une parcelle de territoire roumain et feraient languir en captivité des âmes roumaines.

Quelques jours plus tard, les Roumains ont fait connaître au monde entier la protestation qu'ils avaient adressée au gouvernement hongrois. Ils auraient dû employer la force, dit le manifeste dans lequel on sent passer le souffle des grandes audaces, pour faire valoir leurs justes revendications. Mais, si décidés qu'ils soient à sacrifier leur vie pour la liberté nationale, ils préfèrent attendre avec confiance la décision des peuples qui remplacera la force brutale par la justice et mettra fin à un joug inhumain. La nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie n'entend pas assujettir d'autres peuples. Comme les circonstances historiques n'ont pas permis chez elle la formation d'une classe sociale privilégiée, elle représente la plus parfaite incarnation de la démocratie. Elle est prête à assurer sur son territoire une entière liberté nationale à chaque peuple et

elle désire organiser un Etat libre et indépendant reposant sur les fondements de la démocratie afin d'assurer à tous ceux qui vivent sur son territoire des conditions égales d'existence.

Cette dernière déclaration, postérieure aux discussions d'Arad, prouvait que les notables roumains avaient adopté une ligne de conduite non équivoque au sujet du traitement qu'ils entendaient appliquer aux groupes ethniques se trouvant sur le territoire national roumain. Jules Maniu a su trouver pour exprimer l'opinion unanime, une formule lapidaire: « Nous ne voulons pas nous transformer d'opprimés en oppresseurs », et il ajoutait comme une conséquence naturelle de ce fait que les peuples vivant côte à côte jouiraient de la liberté nationale, politique et culturelle.

IV

Les pourparlers d'Arad furent suivis avec une attention nuancée d'inquiétude par l'opinion publique de la Transylvanie roumaine. Pour une nation qui aspirait à sa délivrance, ces discussions publiques que dépassaient le rythme des événements paraissaient inopportunes. Elles n'arrêtèrent d'ailleurs qu'un moment l'évolution en cours et fournirent même des aliments nouveaux à l'espoir de la réussite proche. C'est à ce moment que fut publié le message adressé par le président Wilson au peuple roumain par l'entremise de son secrétaire Lansing et dans lequel il reconnaissait aux Roumains de la monarchie austro-hongroise le droit de réaliser leur unité politique et nationale. L'exemple des Roumains de Bucovine qui avaient convoqué pour le 28 novembre une assemblée nationale ne manqua pas également d'influencer les esprits. C'est pourquoi le conseil national estima que le moment était venu d'assumer la responsabilité de réunir l'assemblée générale des Roumains de Transylvanie. Il publia le 21 novembre un appel convoquant le peuple tout entier à Alba-Iulia. Il fixa ensuite les normes suivant lesquelles seraient élus les députés qui devaient représenter toutes les classes de la nation. L'organisateur de la réunion fut I. Suciú grâce auquel les circonscriptions électorales ont été constituées à temps et ont pu procéder à l'élection de leurs délégués. Chacun des corps constitués, Eglises, institutions culturelles, associations de toutes catégories, a également désigné un représentant. Aussi le 1 décembre 1918 vit-on se présenter à Alba-Iulia 1228 délégués, accompagnés d'une foule immense. Les organes administratifs hongrois ont compris qu'il serait vain d'essayer d'endiguer ce flot incessant. On n'eut à enre-

gistrer qu'un seul épisode sanglant : un groupe de Hongrois dissimulés derrière les bâtiments de la gare décochèrent une pluie de balles sur la train venant de Cluj. Un jeune roumain du nom d'Arion qui brandissait un drapeau tricolore à la portière d'un wagon s'écroula, blessé à mort, dans les bras de ses camarades. Le sacrifice de cette jeune vie confère à l'assemblée nationale d'Alba-Iulia le sceau du martyr. Par ailleurs, dans tous les centres d'importance la garde nationale a su maintenir l'ordre et éviter tout incident fâcheux. La ville d'Alba-Iulia elle-même était défendue par des concentrations massives de gardes nationales et de montagnards transylvains (Motzi).

Considérée dans la perspective du quart de siècle qui vient de s'écouler, l'Assemblée nationale du 1 décembre apparaît grandiose par l'idée dont elle a assuré le triomphe et par la majesté solennelle qu'elle emprunte à la solidarité de ses chefs et à l'enthousiasme unanime des masses populaires. Elle demeure à jamais le symbole des aspirations d'un peuple opprimé et réunit en elle les enseignements du passé et la croyance inébranlable dans les vérités éclatantes des temps nouveaux. Elle constitue également une leçon politique d'une valeur incomparable pour toutes les générations mais surtout pour celles qui ont eu leur part de responsabilité dans le déroulement trop souvent dramatique des événements.

Le vendredi 29 novembre, le conseil national arrivait à Alba-Iulia. Une réunion préalable des membres du conseil et du comité national était prévue pour le lendemain. Elle eut lieu le matin sous la présidence de E. Cicio Pop, et dura jusqu'à une heure avancée de la nuit. Son objet était de discuter la résolution qui devait être soumise à l'assemblée nationale. Ce projet, rédigé par Basile Goldis avait été imprimé et distribué aux membres du conseil. Il formulait en 8 points l'union avec le Royaume de Roumanie et les principes sur lesquels devait reposer le nouvel Etat. On a dit qu'il avait été discuté au préalable à Arad aux séances du conseil national et que sa rédaction se ressent de l'influence des social-démocrates roumains. Mais aucune preuve ne vient étayer cette affirmation, aussi doit-on considérer ce projet comme l'œuvre personnelle de Goldis. Certes, ce dernier ne s'est pas fait faute de consulter ses amis Cicio Pop et I. Suciu qui partageaient ses opinions et qui ont pleinement souscrit à sa résolution. Ceux d'entre nous qui se trouvaient à Sibiu ont été informés une semaine à l'avance de la façon dont le conseil entendait proclamer l'unité nationale. Nous ne savions, il est vrai, rien de

précis, mais, à en croire les rumeurs qui nous étaient parvenues, l'assemblée, loin de se borner à décréter l'union avait l'intention de formuler une série de desiderata. Notre réaction fut immédiate, et le comité de Sibiu de concert avec André Barseanu lança une déclaration par laquelle il protestait contre les conditions dont on voulait faire dépendre l'union. Cette déclaration réunit plus de 30.000 adhésions, inutilement d'ailleurs, car elle se trouva dépassée par la proposition qui fut rédigée à la conférence préalable. Sibiu n'est d'ailleurs pas la seule ville qui ait été le théâtre d'un pareil mouvement. Il se généralisa dans les autres centres roumains et je me rappelle que, très tard dans la nuit du 30 novembre, un groupe nombreux de délégués réclamait bruyamment des membres du comité national « l'union sans conditions ».

Si certains points du projet de Goldis expriment ses convictions personnelles, il reflète le plus souvent un état d'esprit et une mentalité politique très répandus. Les artisans de l'union ont eu clairement conscience des difficultés politiques que pouvait faire surgir le peuple roumain de Transylvanie, trempé par des luttes séculaires. Ils étaient responsables de la décision d'une importance capitale qu'ils allaient proposer aux suffrages du peuple roumain. Aussi désiraient-ils jouer à l'avenir un rôle actif dans l'évolution politique. En un mot, ils ne pouvaient se contenter du rôle d'opprimés auxquels on accorde la liberté pour leur imposer ensuite, sans les consulter, des lois et des habitudes étrangères à leurs conceptions. Le fait que cette génération avait élaboré elle-même le credo de sa renaissance et de la formule politique suprême : celle de l'unité nationale, l'autorisait à se considérer comme chargée d'une mission politique à terme illimité. Mais comme elle prévoyait, avec une intuition qui lui fait honneur, les obstacles qui ne pouvaient manquer de surgir, elle tenait à s'assurer un rôle prépondérant jusqu'au moment où seraient nivelées toutes les différences produites par des siècles d'oppression. Les jeunes de cette génération méconnaissaient parfois la justesse des objections sur lesquelles s'appuyait la proposition de Goldis, parce qu'ils s'imaginaient que l'unité politique est un irrésistible élan du cœur, un torrent qui renverse tous les obstacles, un acte politique d'une grandeur telle que nulle pensée mesquine ne devrait l'assombrir. Comme nous ignorions en Transylvanie la notion sectaire du parti aux intérêts étroitement limités, nous n'avons jamais pensé que nous nous disperserions un jour dans des camps opposés et que nous pourrions, lors du règlement des différends qui

s'élèveraient entre nous, négliger les grands intérêts de la Transylvanie et oublier qu'elle avait droit à tous les soins que l'on dispense à un convalescent au sortir d'une longue et épuisante maladie. Nous avons donc créé dans l'opinion publique une atmosphère hostile à l'idée d'un provisoirat transylvain et nous avons certainement contribué à éliminer des décisions ultérieures le point controversé. Celui-ci fut également combattu par Basile Saftu, le protopope de Brasov, par Aurel Lazar et par Al. Vaida-Voevod, alors que Cicio Pop et Aurel Vlad l'ont chaudement défendu. Les champions les plus ardents du principe autonomiste étaient d'ailleurs les membres socialistes du conseil national. Mais j'ai l'impression que le réquisitoire, véhément et injuste à l'excès qu'ils ont fait du système politique de l'Ancien Royaume de Roumanie a éloigné d'eux la plupart des membres de la conférence. Mais c'est à Jules Maniu que revient surtout le mérite d'avoir écarté le projet en question. Il a en effet montré clairement que la mission de l'assemblée nationale n'était pas de s'occuper des questions de détail, mais bien de décréter l'union de tous les Roumains: « Nous ne sommes un corps législatif que sur un seul point, celui de l'union ». Ainsi la solution de l'autonomie provisoire qui réservait la décision finale jusqu'à la réunion de la constituante du nouvel Etat roumain, n'avait donc plus aucune importance.

Les autres principes qui devaient présider à l'organisation de l'Etat ont été adoptés à l'unanimité par les Roumains de Transylvanie. Ils pourraient être résumés par une seule phrase qui se dégage des discussions qui précédèrent l'assemblée: « établissement d'un régime purement démocratique dans tous les domaines de la vie publique ». Ce qu'il fallait entendre par là, les autres points nous l'indiquent clairement: le suffrage universel sur une très large base, la complète liberté de la presse, d'association et de réunion, la libre expression de toutes les pensées humaines, des droits égaux et une large autonomie pour toutes les confessions de l'Etat, une pleine et entière liberté nationale pour tous les peuples vivant côte à côte dans la province, une réforme agraire radicale et une législation libérale en faveur des ouvriers industriels.

Quelques années plus tard, Goldis déclarait que ce programme constituait à la fois une doctrine, une conception politique, un idéal et qu'il interprétait le nouvel évangile de la civilisation humaine adopté de nos jours dans le monde entier par tous les hommes dignes de ce nom. Mais il me semble que cette affirmation n'est pas

entièrement conforme à la vérité. Avant de répandre la doctrine nouvelle du président des Etats-Unis, les Roumains de Transylvanie avaient déjà élaboré une conception politique où se reflétait leur idéal de liberté. Ce peuple, captif pendant les siècles au cours desquels se sont formés les grands principes humanitaires, n'a jamais profité de leur bienfaisante application. Le principe de la tolérance religieuse est resté pour les Roumains de Transylvanie une chimère. Le libéralisme de Kossuth ou de Coloman Tisza ne s'est jamais appliqué aux peuples subjugués par la couronne hongroise. Les doctrines politiques sont restées pour nous des phrases vides de sens, des illusions trompeuses, des châteaux imaginaires. Et cependant, nous nous sommes nourris de leur sève vivifiante et nous sommes passés de l'une à l'autre cherchant en vain le fil d'Ariane qui nous permettrait de sortir du labyrinthe et d'aspirer enfin l'air pur de la liberté. Voilà pourquoi nous avons réclamé à Alba-Iulia un régime purement démocratique. C'était la doctrine politique qui nous semblait destinée à triompher de l'impérialisme millénaire, celle qui présentait le plus d'attrait pour une nation longtemps opprimée. Il y avait longtemps que la génération de l'union croyait en elle, comme à une sorte d'évangile qui l'avait soutenue au cours des années de luttes parlementaires qui avaient précédé l'union. Goldis s'est borné à choisir son expression la plus pure, sa formule la plus achevée. Elle n'a soulevé aucune objection et si des voix se sont fait entendre, c'est pour protester de leur intention sincère de l'appliquer. Le point qui assure une pleine liberté nationale à tous les peuples vivant dans la province, ne constitue pas une exception à la règle générale: il est l'expression de l'idéal de liberté qui s'est formé dans les cœurs roumains au cours des siècles d'esclavage.

Une autre décision que nous croyons à propos de souligner, c'est la constitution d'un Grand Conseil National Roumain chargé de représenter la nation en toutes circonstances et en tous lieux devant tous les Etats du monde et de prendre dans l'intérêt de la nation toutes les dispositions qu'il jugerait nécessaires. On revenait par suite à l'idée proposée à Oradea et on créait enfin l'organe représentatif dont la nécessité s'était fait sentir depuis le début de l'action entreprise.

V

L'assemblée nationale du peuple roumain allait donc mettre un terme au long esclavage du peuple roumain de Transylvanie et faire connaître à toutes les générations futures les aspirations de ce peuple

à la liberté et à l'unité nationale. Ce qui prête à cet événement un éclat particulier, c'est l'atmosphère de fête dans lequel il se déroule et surtout l'importance sans pareille de l'idée qui fut proclamée ce jour là et qui fait battre tous les cœurs à l'unisson. Ce jour là, tous les hommes se sont sentis frères, tous les espoirs se sont réalisés, la volonté unanime de tout un peuple a dicté au destin cette page d'histoire.

Mais ce qui fait encore la grandeur de l'assemblée d'Alba-Iulia c'est la simplicité de son organisation, la discipline qui n'a cessé de régner, l'enthousiasme qui a gagné tous les cœurs. Ce fut la fête par excellence du peuple roumain de Transylvanie. Dès le matin, intellectuels et paysans en habits de fêtes présentent leurs mandats. L'antique cité de Michel le Brave est noire de monde. Au-dessus du rempart septentrional, le peuple se presse en rangs épais autour des tribunes improvisées dans la ville haute, sous les drapeaux tricolores qui flottent au vent. Cette forêt de drapeaux semble avoir brusquement jailli du sol. Et la foule attend avec calme le moment solennel. Parfois, une voix domine la foule et se prolonge en écho : « Vive la Grande Roumanie ». Le terre-plein semble s'élever et grandir à mesure que les flots humains y viennent déferler. Enfin, les églises ouvrent leurs portes et les chefs roumains font leur entrée dans la ville close. Ils sont légion ceux qui voudraient pénétrer dans l'enceinte trop étroite, mais pour cela un mandat spécial est nécessaire et force leur est de se résigner. Au seuil de la terre promise, chacun se sent envahi par l'émotion. Lorsque le président du comité national — « Badea George » (le père Georges) comme on l'appelle familièrement — apparaît, la foule s'écarte avec respect sur son passage. Le vénérable vieillard est arrivé la veille à Alba-Iulia, mais épuisé par la fatigue du chemin, il a dû s'aliter. Aujourd'hui, en dépit de la fièvre qui le brûle, il s'est levé pour venir présider l'assemblée de la nation et lui donner sa bénédiction.

L'assemblée est déclarée ouverte par Cicio Pop et elle choisit comme président Georges Pop de Basesti. Puis des orateurs désignés par le conseil national viennent expliquer la portée de ce jour. L'honneur de motiver la proposition échoit à Basile Goldis. Cette faveur insigne était la récompense d'une activité généreuse. Celui qui a formulé la doctrine du nationalisme roumain, qui par l'école et par la presse a éveillé les consciences, qui depuis dix ans a été l'un des chefs du comité exécutif et son interprète éloquent, celui qui a orienté le déroulement dramatique des événements vers

un but qu'il avait entrevu de longue date avec une singulière prescience, celui-là était en vérité digne de proclamer l'émancipation de son peuple et la réalisation de son unité nationale. Sa parole s'élève lentement. Il explore le passé pour y chercher le secret de notre origine et de notre durée. Etablis par Trajan sur un sol exposé à toutes les vagues étrangères, les efforts que nous avons faits au cours des siècles pour assurer les progrès de notre race se sont toujours heurtés à la convoitise des ennemis dont nous étions entourés. Mais, en dépit des épreuves les plus pénibles qui puissent frapper un peuple, le nôtre a rempli sa mission. L'orateur analyse avec pénétration les étapes de ce tragique destin, il s'arrête un instant sur les fulgurantes réalisations de Michel le Brave et dégage des souffrances endurées pendant des siècles le caractère odieux du joug étranger. De nos jours, le droit de la nation roumaine à une existence libre est enfin reconnu, non seulement par les nations civilisées, mais encore par l'ennemi séculaire lui-même. Mais pour cette nation, le mot de liberté est synonyme d'union avec le Royaume de Roumanie. Cette union, l'assemblée la propose donc, consciente de couronner des efforts séculaires et de dicter aux générations futures la loi immuable qui présidera désormais aux destinées de ce peuple. A l'avenir la paix et la dignité de ce dernier, sa vie ou sa mort seront indissolublement liées à cette sainte décision. L'assemblée approuve avec enthousiasme cette motion historique, manifestant ainsi sa volonté de réaliser l'union nationale.

Le second orateur de l'assemblée est M. Jules Maniu qui examine point par point la résolution adoptée. Ce qu'il convient surtout de retenir de cette pénétrante analyse, c'est qu'il voit en l'idée de l'union nationale l'aboutissement logique d'une longue évolution, une impérieuse nécessité des aspirations vers la culture, le droit imprescriptible de la race, la voix de la tradition et la synthèse de toutes les aspirations d'un peuple. C'est la seule formule à son avis qui puisse garantir nos destinées futures. Qui peut refuser à notre nation le droit de déterminer seule son sort, de choisir sa forme de gouvernement, et de constituer un corps unique puisqu'elle n'a qu'une seule âme? Notre devoir est donc de fonder un Etat national et nous ne saurions y faillir sans être la risée du monde entier.

Le dernier à parler fut Joseph Jumanca qui vint proclamer à la face du monde entier et de l'internationale socialiste, l'adhésion des ouvriers roumains à l'union de tous les Roumains. Son discours animé d'un ardent patriotisme présente une importance toute particulière

car il prouve à quel point le peuple roumain de Transylvanie était solidaire.

Il n'existe donc aucun doute que les Roumains de Transylvanie, du Banat et de la Hongrie orientale ont affirmé catégoriquement leur désir de liberté et qu'ils ont clairement répondu à l'appel lancé par le Royaume de Roumanie. Lorsque les armées roumaines sont entrées en Transylvanie le soir du 1 décembre, elles y ont été reçues avec enthousiasme par leurs frères qui venaient d'affirmer la volonté suprême de la nation tout entière.

C'est ainsi que fut réalisée l'union de la Transylvanie à la Roumanie. Les heures troubles que je viens d'évoquer, je les ai vécues, il y a un quart de siècle. Les idées dont le 1-er décembre marqua le triomphe ont été le trésor de tout une génération, les nourritures spirituelles qui l'ont soutenue le long du calvaire qui devait la mener à la résurrection.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

